



L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1 800 diagnostics archéologiques et 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherches archéologiques et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Une dalle de pierre sculptée du Néolithique (3 m de long sur 50 cm d'épaisseur), attestant une zone cultuelle et funéraire, a été mise au jour dans la commune de Massongy (Haute-Savoie) en amont de la construction d'un lotissement au lieu-dit Chemin des Bels. Des inhumations ont été fouillées, notamment une tombe de femme avec un collier en perles d'ambre (photo). Cette découverte a été réalisée par une équipe d'archéologues de l'Inrap lors d'une fouille prescrite par l'État (Drac Auvergne - Rhône-Alpes) qui s'est déroulée de mai à septembre 2018.

© Emmanuelle Collado, Inrap

DOMINIQUE GARCIA président de l'Inrap

L'ARCHÉOLOGIE, DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dès 1972, à Stockholm, la première conférence des Nations-Unies sur l'environnement rappelait que ce dernier est composé de deux éléments : le milieu naturel et celui créé par l'Homme. En ce sens, le patrimoine est constitutif de l'environnement. Il en est une des ressources non renouvelables, le témoignage de l'appropriation de l'espace par les humains mais aussi un indicateur fiable des variations climatiques, de la diversité des cultures, de la résilience et des capacités évolutives de notre espèce.

Chacune des opérations archéologiques conduites par notre Institut est un laboratoire de recherche à ciel ouvert qui nourrit nos réflexions environnementales. Ainsi, en mettant en œuvre le principe de la préservation du patrimoine par l'étude – de la détection du site à sa valorisation, en passant par la fouille et la recherche – l'archéologie préventive est au cœur des enjeux actuels du développement durable.

Comme s'en font l'écho plusieurs chroniques de cette *Lettre*, l'Inrap est attentif à la mise en œuvre de cette démarche actée notamment, le 3 octobre dernier, par la signature de la charte de développement durable des établissements publics élaborée par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Au quotidien, sur le terrain et aux côtés du maître d'ouvrage, nous sommes attentifs à la gestion des déchets et à la préservation de la qualité de l'eau et des sédiments. Les innovations méthodologiques au service des fouilles et de l'étude des vestiges mis au jour tendent à développer ces pratiques. La connaissance de l'histoire du

lieu et les éléments patrimoniaux qui résultent de l'opération archéologique permettent d'inscrire l'aménagement contemporain (carrière, immeuble, pavillon, route...) dans son environnement spatial et historique. Vertueuse et durable, cette gestion concilie science et développement économique.

Cette année, par la remise de trophées, l'Inrap a tenu à saluer l'engagement de ses partenaires autour de ces valeurs de « Développement durable » mais également de « R&D », d'« Éducation culturelle et artistique » et des « Territoires de demain ». Une initiative appuyée par nos mécènes qui souligne la politique partenariale et citoyenne de l'Institut.

Enfin, l'Inrap vient de coéditer avec les éditions La Découverte « Une histoire des civilisations. Comment l'archéologie bouleverse nos connaissances » : une synthèse inédite qui donne une vision globale de l'aventure humaine, et des relations entretenues entre les sociétés anciennes et leur environnement.

Cette volonté d'étude et de transmission, l'Inrap la partage également avec les départements. En page 4 de cette *Lettre*, Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des départements de France (ADF), nous a confié son « Point de vue » sur la façon dont les départements « à la recherche de la mémoire de leurs territoires (...) ont à cœur d'améliorer la connaissance, la protection et la valorisation de leur patrimoine » et assurent ainsi « une continuité entre passé, présent et avenir ».

page 2

RETOUR D'EXPÉRIENCE LAURENT PELLETIER

Chargé de gestion et conservation des collections archéologiques, Inrap

MARINE BAYLE

Ingénieur R&D et analyses, société A-CORROS

page 3

3 QUESTIONS À MARC PIETRI

PDG du Groupe Constructa

page 4

POINT DE VUE DOMINIQUE BUSSEREAU

Ancien ministre, président de l'Assemblée des départements de France (ADF), président du département de la Charente-Maritime

DES INNOVATIONS MÉTHODOLOGIQUES APPLIQUÉES À LA RECHERCHE EN ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Sous terre, les objets en fer évoluent chimiquement. L'apparition de produits de corrosion (chlorures) entraîne la perte de leurs propriétés mécaniques et physiques et les fragilise, rendant leur étude par les archéologues plus complexe. Lors de la mise au jour des objets archéologiques ferreux, les chlorures s'activent au contact de l'oxygène. Seule leur extraction par intervention chimique peut stopper ce phénomène. Cette phase de stabilisation est donc fondamentale pour préserver l'intégrité scientifique des objets étudiés.

LAURENT PELLETIER

chargé de gestion et conservation des collections archéologiques, Inrap

Afin d'améliorer les techniques qui permettent cette phase de stabilisation des objets archéologiques ferreux, l'Inrap en partenariat avec la société A-Corros a lancé en 2018 un programme de recherche et de développement visant à comparer deux techniques d'extraction des chlorures des mobiliers archéologiques métalliques ferreux, en vue de leur stabilisation : la méthode des fluides subcritiques et celle de l'immersion dans une solution de sulfite de sodium alcalin. Ce projet est également porté par des partenaires publics : le Centre de restauration et d'études archéologiques municipal de Vienne (Isère), le laboratoire Arc'Antique de Loire-Atlantique, Renaud Bernadet, conservateur-restaurateur indépendant et l'établissement public de coopération culturelle Bibracte-Mont-Beuvray.

Pour réaliser cette étude comparative, c'est un ensemble de clous provenant d'une fouille réalisée en 2017 qui a servi de corpus à étudier. Les résultats attendus dès 2020 devraient permettre de garantir à l'État, propriétaire des biens archéologiques, que l'utilisation de la méthode des fluides subcritiques est compatible avec la conservation préventive tout comme les méthodes classiques déjà éprouvées. En outre, ces résultats permettront à l'Inrap de traiter, dans des délais plus courts, de grandes séries d'objets nécessitant une prise en charge rapide afin de pouvoir obtenir un plus grand nombre d'informations scientifiques.

MARINE BAYLE

ingénieur R&D et analyses, société A-CORROS

La stabilisation par les fluides subcritiques des objets archéologiques ferreux issus de fouilles terrestres permet d'extraire les chlorures et de transformer les phases réactives des produits de corrosion sur des courtes durées (quelques jours selon les collections). Les objets sont placés dans un bain alcalin sous pression. La solution est chauffée à des températures ajustées aux objets et fonction de leur milieu d'enfouissement et des conditions de stockage. Les transformations des profils de corrosion ont fait l'objet de recherches conduites en amont par la société A-CORROS et le Laboratoire archéomatériaux et prévision de l'altération (CNRS-CEA Saclay). Les conditions du traitement permettent une transformation rapide des phases réactives, notamment l'hydroxychlorure de fer et l'akaganéite. Ces produits interagissent avec la solution selon un front de transformation. Des composés stables de type oxyhydroxydes et oxydes de fer précipitent. Comme pour les autres techniques de stabilisation réalisées en bain chimique, l'extraction des chlorures est suivie par analyse des solutions de traitement. Demain, les recherches engagées grâce au partenariat entre l'Inrap et des professionnels des laboratoires de conservation-restauration permettront de réaliser une étude des techniques de stabilisation appliquées au mobilier archéologique ferreux du point de vue de la mise en œuvre des traitements et du travail de conservation-restauration.

L'INRAP RÉVÈLE LE PATRIMOINE DIJONNAIS

Afin que la construction de la future Cité internationale de la gastronomie et du vin initié par la Ville de Dijon et Dijon métropole et mise en œuvre par Eiffage se déroule dans les meilleures conditions, les recherches archéologiques, ont été dès le départ intégrées au calendrier des travaux d'aménagement. Retour sur les différentes phases de ce projet mené en collaboration avec l'Inrap.

Dès 2013, l'Inrap, sur prescription de l'État (service régional de l'Archéologie au sein de la direction régionale des Affaires culturelles), réalise trois diagnostics archéologiques qui se révèlent positifs (des vestiges essentiels sur le plan scientifique et historiques sont identifiés). L'État prescrit alors une série de fouilles. Elles ont pour objectif de mieux connaître le passé et l'évolution de ce faubourg, du Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle, sur lequel sera installée la future Cité internationale de la gastronomie et du vin en 2021.

Une première fouille, en 2016, met au jour des comblements et des aménagements (berges et ponts) des XVII^e-XVIII^e siècles notamment, sur la rive gauche de la rivière Ouche. Les études qui suivent en laboratoire permettent de mieux comprendre et d'identifier l'ensemble des activités liées à la rivière : lavoirs, viviers, moulins, bains, auberges...

Une deuxième fouille, en 2017, permet aux archéologues d'exhumer les vestiges de l'hôpital du Saint-Esprit établi sur une ancienne île de l'Ouche. De fondation ducal, cet hôpital confié à un ordre fondé sous la protection du pape Innocent III, devient par la suite un hôpital général sous le règne de Louis XIV. Avec des bâtiments bien plus vastes, cet hôpital général restera en service à cet endroit jusqu'en 2017. Enfin, en 2018, une fouille effectuée à l'emplacement de l'hôpital général révèle deux aspects propres aux soins hospitaliers : l'accueil des orphelins dans l'Hostel Sainte Anne et celui des « aliénés ». Cet automne, une ultime fouille en cours pourrait notamment mettre au jour des traces de labours médiévaux. Des travaux de recherche viendront compléter ces investigations.

Ces fouilles successives suscitent un vif intérêt chez les Dijonnais qui sont très attachés à l'histoire de l'hôpital général. Elles viennent également enrichir de manière considérable le patrimoine déjà remarquable de ce territoire et montrent l'importance des opérations archéologiques préventives.



Vue rapprochée des viviers à poissons installés en bordure de l'Ouche. À l'arrière-plan, des vestiges du quartier du faubourg Raines qui se développe en rive gauche du bras de la rivière. Fin XVII^e-milieu XX^e siècle.

© Denis Ghikman, Inrap

ARCHÉOLOGIE DES CARRIÈRES ET DES GAZODUCS

Grâce à l'actif soutien de l'Union nationale des industries de carrières et des matériaux de construction (Unicem), l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) et GRTgaz, deux numéros hors-série (23, 24) de la revue Archéologia sont disponibles en kiosque : « Histoires de carrières » et un « Voyage archéologique au fil du tracé Val de Saône ».

> Les carriers et les archéologues ont un centre d'intérêt commun : la connaissance du sol et du sous-sol. Ensemble, ils améliorent la connaissance du territoire, favorisent l'ancrage local des aménagements, nouent des liens avec les citoyens, dans le respect du développement durable et de la préservation de l'environnement. Le numéro, réalisé par l'Inrap avec l'Unicem et l'UNPG, permettra au plus grand nombre de découvrir comment cette fructueuse collaboration aboutit à la mise au jour de sites exceptionnels.

> Dans le cadre du développement de son réseau de transport de gaz naturel, GRTgaz a engagé de grands travaux pour la pose d'un nouveau gazoduc, l'artère du Val de Saône. L'Inrap a réalisé 37 fouilles archéologiques sur 26 communes, explorant la région sur plus de 14 hectares. La publication, mise en œuvre par l'Inrap avec GRTgaz, invite les lecteurs à partir, le long d'un tracé, à la découverte des premiers résultats de cette passionnante aventure archéologique.

LES PREMIERS TROPHÉES DE L'INRAP

L'Inrap représenté par Dominique Garcia, son président, Daniel Guérin son directeur général et Olivier Peyratout son directeur général adjoint, a remis en juin dernier, lors de sa première soirée annuelle, quatre trophées afin de souligner l'engagement des partenaires de l'Institut et les valeurs qu'ils portent. Retour sur les actions des lauréats récompensés.

Les parrains des trophées 2018

Pour remettre ces trophées, l'Inrap a fait appel aux quatre mécènes qui ont soutenu les Journées nationales de l'archéologie 2018 :

- > **GRTgaz** pour la catégorie « Territoires de demain » ;
- > **le Groupe Capelli** pour la catégorie « Éducation culturelle et artistique » ;
- > **le Groupe Demathieu Bard** pour la catégorie « Recherche et développement » ;
- > **Bouygues Travaux Publics** pour la catégorie « Développement durable ».



© Inrap

Les lauréats des trophées 2018

Le trophée « Développement durable » a été décerné au **syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa)**, pour avoir su concilier la conception d'un projet de travaux autour d'un bassin hydrographique avec l'archéologie préventive. À l'occasion de ces recherches, la résidence de campagne des évêques de Thérrouane, à Saint-Martin-d'Hardinghem (Pas-de-Calais) été mise au jour.

La **Société du Grand Paris** a reçu le trophée « Territoires de demain » pour avoir pleinement intégré l'archéologie préventive au projet majeur du Grand Paris express. Les fouilles réalisées depuis 2014 par l'Inrap ont permis d'apporter des données nouvelles sur ce territoire en pleine mutation, de retracer son passé dans la longue durée et de proposer, une lecture multiscale de ce projet d'aménagement d'envergure. Pour son partenariat inédit entre le secteur public et le secteur privé, concernant

l'utilisation des accélérateurs de stabilisation par la méthode des fluides subcritiques sur le mobilier métallique archéologique (lire article page 2), la **société A-Corros** a reçu le trophée « Recherche et développement ». Enfin, pour son programme pédagogique innovant au sein duquel l'archéologie s'inscrit comme vecteur d'apprentissage de la citoyenneté, la **Ville de Saint-Dizier** a reçu le trophée « Éducation culturelle et artistique ». Ce programme développé avec l'Inrap depuis 2014, s'est concrétisé par la mise en place d'une option archéologie au collège Anne-Frank et d'enseignements d'exploration mis en œuvre cette année au lycée Saint-Exupéry.



Les trophées

Ils ont été créés par la fonderie d'art Macheret, labellisée « Entreprise du patrimoine vivant » (EPV). Une marque de reconnaissance de l'État mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS : L'INRAP S'ENGAGE

Le 3 octobre, l'Inrap a signé la charte du développement durable des établissements publics élaborée par le ministère de la Transition écologique et solidaire. L'Institut rejoint ainsi les 81 organismes publics déjà membres du club du développement durable animé par la délégation interministérielle au Développement durable.

Participant d'un choix d'aménagement des territoires responsable, l'archéologie préventive est au cœur des enjeux de développement durable. Conscient de la responsabilité que lui confère son statut d'opérateur de l'État, l'Institut porte une attention particulière aux enjeux de RSO dans la conduite de ses missions et son fonctionnement. L'Inrap affirme sa volonté de conforter et faire progresser son action en faveur du développement durable et responsable.

3 QUESTIONS À

MARC PIETRI, PDG DU GROUPE CONSTRUCTA



1. « Que représente pour vous l'archéologie préventive ? »

Pour moi, l'archéologie préventive, c'est une marque de respect par rapport à l'histoire, par rapport au territoire. Il s'agit certes de bâtir, mais on ne peut bâtir un espace sans connaître son histoire, on ne peut comprendre un espace sans connaître les raisons pour lesquelles il a été bâti, construit, les pratiques qui s'y déroulaient.

2. « Quelle collaboration opérationnelle avec l'Inrap ? »

Notre relation avec l'Inrap est devenue un réflexe professionnel. L'Inrap dans les vingt dernières années a réussi à devenir un élément incontournable de l'acte de bâtir parce qu'il se présente non pas dans une posture mais dans une recherche de solution et tout cela nous l'avons bâti à la Porte d'Aix à Marseille sur le site de l'ère pré-chasséenne qui date de 8 600 ans, et depuis on peut considérer que l'Inrap représente un partenaire de l'acte de bâtir comme l'entreprise de construction, l'architecte... En fait, l'Inrap est le bureau d'études de l'histoire.

3. « Pourquoi avoir décidé d'être mécène de l'Inrap ? »

Si je veux que mes enfants et mes petits-enfants puissent retracer le passé de leurs ancêtres, il faut que j'aide cette recherche à se développer pour permettre de découvrir autant de lieux qui marqueront leur propre existence.

Toute l'année
A visiter
musée de la Romanité,
Nîmes

—
Octobre
Parution
Handicap : quand
l'archéologie nous éclaire
Inrap - Le Pommier - CSI

—
Octobre
Parution
Une histoire
des civilisations,
Inrap - La Découverte



—
Octobre
Parution
Rennes antique,
collection « Mémoire
de fouilles », Inrap -
Rennes Métropole -
musée de Bretagne

—
du 20 octobre 2018
au 25 août 2019
Exposition
« Rennes, les vies
d'une ville », exposition
d'intérêt national,
musée de Bretagne,
Rennes

—
9 et 10 novembre
Colloque annuel
Inrap
Être humain ?
Archéologie des origines,
Toulouse, Inrap -
musée de Toulouse

—
Du 24 novembre
au 3 décembre
Exposition
« L'humanité, une grande
histoire de migrations »
Inrap - Cimade -
Maison des métaux,
Paris

—
1^{er} décembre
Rencontre-débat
Autour du festival
Migrant scène
Inrap - Cimade -
Maison des métaux,
Paris, 18h

—
Jusqu'au 7 janvier
2019
Exposition
Néandertal, l'expo,
musée de l'Homme,
Paris

—
Jusqu'à septembre
2019
Exposition
ArkéAube. Des premiers
paysans au prince de
Lavau (-5300 / - 450),
Hôtel-Dieu-le-Comte,
rue de la Cité,
Troyes

DOMINIQUE BUSSEREAU

Ancien ministre, président de l'Assemblée des départements de France (ADF), président du département de la Charente-Maritime



© JC Marmara-FigaroPhoto

Né en 1952, Dominique Bussereau est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Après avoir occupé des fonctions dans plusieurs cabinets ministériels, il a travaillé à la direction commerciale de la SNCF, à l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP) puis comme conseil en entreprises. Son investissement dans la vie politique locale l'a conduit à exercer les mandats de conseiller général de la Charente-Maritime et de maire de Saint-Georges-de-Didonne. Depuis 2008, il est président du conseil départemental de la Charente-Maritime. Membre honoraire du Parlement, il a été député de la Charente-Maritime (1986, 1993, 2002, 2007 et 2012). Il a occupé de nombreuses responsabilités ministérielles de 2002 à 2010 au cours des présidences de Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, notamment aux transports, au budget et à l'agriculture. Depuis mai 2015, il est président de l'Assemblée des départements de France.

Au croisement des politiques d'aménagement du territoire, culturelles et éducatives, l'archéologie préventive permet d'enrichir et de sauvegarder le patrimoine archéologique départemental menacé par des travaux d'aménagements publics ou privés. Chaque année, plusieurs milliers d'hectares sont ainsi sondés dans les départements dans le cadre des diagnostics archéologiques permettant d'identifier et de sauver les témoignages du passé. Soucieux de concilier le patrimoine archéologique avec l'aménagement du territoire et les impératifs économiques, 28 départements et deux groupements de départements se sont dotés d'un service dédié à l'archéologie préventive. Ils effectuent un travail minutieux en lien avec des archéologues, spécialistes scientifiques et anthropologues.

L'objectif des départements est de conserver la mémoire des lieux et de leurs occupants en permettant une diffusion efficace des résultats scientifiques et des découvertes tant à destination de la communauté scientifique que du grand public.

Ainsi les travaux menés par les archéologues des services départementaux servent de support à l'organisation d'actions ciblées, auprès des collégiens notamment, en lien avec les Archives départementales.

Le département du Val-de-Marne a, par exemple, mis en place un programme « Archéologie au collège ». Durant l'année scolaire, son équipe de médiateurs du patrimoine propose aux enseignants et à leurs élèves de découvrir le patrimoine Val-de-Marnais au sein des projets « passerelles » entre archéologie et programme scolaire, sous forme d'ateliers scientifiques, techniques et artistiques.

Mais la diffusion peut également être menée auprès d'un plus large public, à l'exemple du département du Loiret. À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, ce département organise des journées portes ouvertes sur les sites en cours de fouille et présente des conférences et mini-expositions sur les résultats des opérations.

Des départements ont recours à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) dans le cadre de prestations archéologiques en leur déléguant cette mission. Certains vont plus loin en signant des conventions partenariales entre leur service d'archéologie départemental et l'Inrap dans le domaine de la recherche, l'organisation de fouilles communes ou encore la mise à disposition d'agents de l'une ou l'autre structure lors d'opérations archéologiques préventives. Le département du Lot s'est dernièrement engagé dans un tel partenariat avec l'Inrap. Ces échanges permettent également la mise en œuvre d'actions de communication conjointes sur les découvertes réalisées.

Les départements ont à cœur d'améliorer la connaissance, la protection et la valorisation de leur patrimoine, en menant des actions interactives culturelles, historiques et patrimoniales auprès du grand public pour faire revivre les vestiges du passé, les « archives du sol ». Les départements assurent ainsi une continuité entre passé, présent et avenir.

LES DÉPARTEMENTS, À LA RECHERCHE DE LA MÉMOIRE DE LEURS TERRITOIRES



Fêtez le dixième anniversaire et devenez mécène des 10^{es} Journées nationales de l'archéologie !

Les 14, 15 et 16 juin 2019, les JNA fêtent leur dixième anniversaire et la manifestation s'étend à l'Europe !

Pour cette 10^e édition, nous vous offrons une occasion exceptionnelle de contribuer à la mise en valeur de notre patrimoine et de notre histoire. **Ensemble**, faisons découvrir notre histoire à un public toujours plus large, **partageons** la connaissance et **préservons** le patrimoine. Grâce aux Journées nationales de l'archéologie, vous aussi devenez acteur de notre histoire !

journées-archéologie.fr

Les JNA 2018 : un public en hausse constante

1 600 animations en métropole et dans les Outre-mer

17 villages de l'archéologie

Près de 660 lieux

+ de 500 organisateurs mobilisés

514 communes engagées

Près de 70 000 visites sur le site internet dédié

L'Inrap remercie ses mécènes qui ont largement contribué au succès de la manifestation :



Contact

Eddie Ait

Délégué aux relations institutionnelles et au mécénat

121 rue d'Alésia

75014 Paris

01 40 08 81 02

06 78 78 92 09

eddie.ait@inrap.fr

Abonnez-vous à la newsletter de l'Inrap sur inrap.fr

Pour tout renseignement : communication-institutionnelle@inrap.fr

Suivez-nous sur



Directeur de publication
Dominique Garcia
Comité éditorial et coordination
Laure Bromberger,
Bénédicte Hénon-Raoul
Conception graphique
A.Welde
voiture14.com
Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement par **l'imprimerie Jouve**
© Inrap, octobre 2018
ISSN 2429-9812

121 rue d'Alésia
CS 20007
75685 Paris cedex 14
tél. 01 40 08 80 00
inrap.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION